

CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY CONSEIL D'ADMINISTRATION Le 11 mai 2021

Procès-verbal de la quatrième assemblée tenue le mardi, 11 mai 2021 à 19 h 00 par visioconférence

PRÉSENCES:

M^{me} Hélène Garant Administratrice (2022) M^{me} Claudia Perreault Administratrice (2023) M^{me} Mary Shee Administratrice (2023) M^{me} Valérie Kelly Administratrice (2022) M. Hugues Beaudoin Administrateur (2022) M. Maxime Bélanger Administrateur (2022) M. Luc Trépanier Administrateur (2023) M. Luc Villeneuve Administrateur (2023)

Mme Janet DruryAdministratrice cooptée (2022)Mme Muriel GennatasAdministratrice cooptée (2022)Mme Nicole LefebvreAdministratrice cooptée (2022)

M^{me} Émilie Villeneuve Conseillère municipale, district Saint-Louis–Sillery

ABSENCES:

_

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES:

M^{me} Cristina Bucica Conseillère en consultations publiques

Service de l'interaction citoyenne

M^{me} Jocelyne Séguin Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-04-01 21-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour Organisation du conseil de quartier Nomination des dirigeants et dirigeantes Nomination des signataires des effets bancaires Calendrier des rencontres Secrétariat Cooptation	19 h 00 19 h 05
21-04-03	Adoption et suivis du procès-verbal du [Commentaires]	19 h 20
21-04-04	Prise d'acte du procès-verbal de l'AGA du 13 avril 2021	19 h 25
21-04-05	Questions et commentaires du public	19 h 30
21-04-06	Informations de la conseillère municipale	19 h 40
21-04-07	Activités	19 h 50
	Mobilité durable et environnement	
	 Urbanisme et aménagement Histoire potrimaine autture 	
	Histoire, patrimoine, culture Communautoire, parea et leisire	
24 04 00	 Communautaire, parcs et loisirs Fonctionnement 	20 h 30
21-04-06	Secrétariat	201130
	SecretariatTrésorerie	
	Documentation	
21-04-09		20 h 35
21-04-09	Levée de l'assemblée	20 h 30
21-0 1 -10	LOVOC GO I GOSCITIBIO	2011-10

Procès-verbal

21-04 Lecture et adoption de l'ordre du jour

À titre de vice-président du précédent conseil d'administration, M. Maxime Bélanger, ouvre la réunion à 19 h.

L'item Parcs canins est ajouté à Divers.

SUR UNE PROPOSITION DE M. Hugues Beaudoin, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Claudia Perreault, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

21-04 Organisation du conseil de quartier

M^{me} Séguin suggère de procéder à la cooptation avant la nomination des dirigeants pour leur permettre d'accéder à des postes et de voter, M^{me} Bucica indique que les administrateurs en avaient décidé autrement.

Nomination des dirigeants et dirigeantes

Résolution 21-CA-13

Concernant le poste de président/e du conseil de quartier de Sillery

M. Maxime Bélanger propose M^{me} Hélène Garant. En l'absence d'autres candidats, M^{me} Hélène Garant est élue présidente par acclamation.

Résolution 21-CA-14

Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Sillery

M. Luc Villeneuve propose M. Luc Trépanier. En l'absence d'autres candidats, M. Luc Trépanier est élu secrétaire par acclamation.

Résolution 21-CA-15

Concernant le poste de trésorier/ère du conseil de quartier de Sillery

M^{me} Mary Shee propose par M^{me} Claudia Perreault. En l'absence d'autres candidats, M^{me} Claudia Perreault est élue trésorière par acclamation.

Résolution 21-CA-16

Concernant le poste de vice-président du conseil de quartier de Sillery

M^{me} Hélène Garant propose M. Maxime Bélanger. En l'absence d'autres candidats, M. Maxime Bélanger est élu vice-président par acclamation.

Nomination des signataires des effets bancaires

Résolution 21-CA-17

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Sillery

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2021 ;

Considérant que lors de l'assemblée du 11 mai 2021, M^{me} Hélène Garant a été élue présidente, M^{me} Claudia Perreault a été élue trésorière et M. Luc Trépanier a été élu secrétaire du conseil d'administration du conseil de quartier;

Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le trésorier ou le secrétaire;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Maxime Bélanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Luc Villeneuve, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer, M^{me} Hélène Garant, présidente, M^{me} Claudia Perreault, trésorière et M. Luc Trépanier, secrétaire, signataires des effets bancaires à compter du 11 mai 2021. Les noms de M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux et M. Denis Cournoyer doivent être retirés de la liste des signataires.

Calendrier des rencontres

Tous les membres du conseil sont d'accord pour tenir les assemblées le deuxième mardi du mois. Le conseil fait relâche en juillet et en août.

RÉSOLUTION 21-CA-18

Concernant l'adoption du calendrier des rencontres

SUR UNE PROPOSITION DE M. Hugues Beaudoin DÜMENT APPUYÉE PAR M^{me} Claudia Perreault, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le calendrier des rencontres au deuxième mardi du mois.

Secrétariat

RÉSOLUTION 21-CA-19

Concernant le recours à une secrétaire de rédaction

SUR UNE PROPOSITION DE M. Luc Villeneuve DÛMENT APPUYÉE PAR M. Luc Trépanier, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de quartier recourt au service de M^{me} Jocelyne Séguin comme secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux.

Cooptation

À la suite de discussions entre les membres élus du conseil d'administration, il a été convenu de retenir trois candidates aux postes cooptés.

RÉSOLUTION 21-CA-20

Concernant la nomination de membres cooptés au sein du conseil de quartier de Sillery

Considérant les candidatures de M^{me} Janet Drury, de M^{me} Nicole Lefebvre et de M^{me} Muriel Gennatas pour des postes cooptés

SUR UNE PROPOSITION DE M. Hugues Beaudoin DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Hélène Garant, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery nomme M^{me} Janet Drury, M^{me} Nicole Lefebvre et M^{me} Muriel Gennatas aux postes d'administratrices cooptées au sein du conseil d'administration, leur mandat commençant maintenant et prenant fin en avril 2022.

21-04 Adoption et suivis du procès-verbal du [Commentaires]

RÉSOLUTION 21-CA-21

Concernant l'adoption du procès-verbal du [Commentaires]

SUR UNE PROPOSITION DE M. Luc Villeneuve DÛMENT APPUYÉE PAR M. Maxime Bélanger, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du [Commentaires].

21-04 Prise d'acte du procès-verbal de l'AGA du 13 avril 2021

Les membres du conseil prennent acte du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2021. Aucune modification n'est proposée. Le procès-verbal sera adopté à la prochaine assemblée générale en 2022.

21-04 Questions et commentaires du public

Avenue du Chanoine-Morel - M. Beaudoin s'interroge sur le projet d'ajouter des



logements au coin de l'avenue du Chanoine Morel et de la rue Sheppard étant donné que le nombre de cases de stationnement sera insuffisant après l'aménagement de la <u>rue conviviale du Chanoine-Morel</u>. M^{me} Villeneuve fait un résumé du projet de rue conviviale et précise que le propriétaire des futurs logements a été prévenu qu'il n'y aura ni vignettes ni cases de stationnement supplémentaires.

M^{me} Villeneuve explique que plusieurs personnes s'étaient prononcées contre le projet de la rue conviviale.

M. Beaudoin se dit surpris que tous semblaient plutôt intéresser. M^{me} Villeneuve précise que les sondages sont également pris en compte et soulevaient un doute quant à l'enlèvement des stationnements en oblique sur la rue Bergerville

La rue conviviale sera aménagée par étape. M^{me} Garant souhaiterait qu'une place publique, même éphémère, soit aménagée dès cet été sur l'avenue. M^{me} Bucica précise qu'il y aura consultation du conseil de quartier sur le projet d'ajout de

<u>logements au 1272-1280, avenue du Chanoine-Morel</u> lors de l'assemblée du 8 juin. Elle fera suivre l'information aux membres du conseil.

Ancienne station-service - M^{me} Shee demande s'il est possible d'avoir des



informations sur le projet résidentiel qui s'annonce sur le site de l'ancienne station-service au coin du chemin Saint-Louis (2003) et de la côte de Sillery. M^{me} Bucica indique qu'une <u>séance d'information</u> sur le sujet est prévue le 20 mai prochain à 19 h et que la consultation du conseil de quartier sur le <u>projet du 2003, chemin Saint-Louis</u> aura lieu le 8 juin. M^{me} Shee est surprise que seuls les résidents des rues voisines immédiates aient été informés de cette rencontre.

M^{me} Muriel Gennatas voudrait savoir comment être au courant de ces projets et de ce qui se passe dans le quartier. M^{me} Cristina Bucica va faire parvenir aux nouveaux membres les différents documents et adresses qui peuvent être consultés. M. Villeneuve précise qu'il relaie l'information sur la page <u>Facebook du conseil de quartier</u>.

Parc Saint-Michel - M^{me} Nicole Lefebvre demande s'il y a eu un compte-rendu de la rencontre du 22 mars au sujet du parc. M^{me} Bucica mentionne que les documents de la présentation du 22 mars sont en ligne sur le site de participation citoyenne consacré à <u>l'aménagement du parc Saint-Michel</u>. (<u>état de la situation</u> et

<u>propositions d'aménagement</u>). Un rapport de consultation devrait être disponible sous peu.

M^{me} Garant explique à M^{me} Lefebvre que la rencontre a été suivie par un très grand nombre de personnes, probablement une centaine, et la proposition du stationnement actuel près des terrains de tennis ont été retenues, parmi les quatre propositions.

M^{me} Garant précise que M^{me} Barnard, responsable du comité de citoyens du faubourg Saint-Michel, considère que la rencontre organisée par la Ville avait préséance sur le sondage annexé aux commentaires pouvant être formulés en ligne, sinon elle aurait informé les citoyens de la nécessité d'y répondre.

M^{me} Garant aimerait valider ce fait avec la conseillère municipale, en référence aux informations récentes concernant l'avenue du Chanoine-Morel, mettant ainsi en balance des sondages comme outil de consultation moins transparent pour les citoyens et le Conseil. M^{me} Villeneuve s'est dite rassurée de cette rencontre.

Stationnement sur rue près du parc Saint-Michel - M^{me} Lefebvre mentionne



que la fin de semaine dernière, il n'y avait aucune case de stationnement sur rue disponible pour les usagers du terrain de tennis du parc Saint-Michel. Elle présume que c'était en raison du ménage printanier des stationnements intérieurs du *Domaine Sous-les-Bois*. La problématique se répète chaque année. M^{me} Bucica suggère de signaler le problème au 311. Comme le problème est récurant et qu'il a déjà été rapporté l'an passé, M. Bélanger suggère d'adopter une résolution.

(Suivi à venir.)

Tableau de suivi – Afin de ne rien laisser échapper, M. Bélanger suggère de faire un tableau de suivi des résolutions et des problématiques comme celle du stationnement mentionné précédemment.

(Suivi à venir.)

Kiosque Sous-les-Bois - À la suite d'un appel au 311, M^{me} Shee a appris que le



terrain sur lequel est situé le kiosque est propriété de la Ville et que la location a été prolongée jusqu'en 2025 parce que le promoteur du *Domaine Sous-les-Bois* entend faire avancer le projet *Benmore*, au 2071 du chemin Saint-Louis. M^{me} Shee voudrait savoir quels sont les coûts de

location du terrain où se trouve le kiosque. M^{me} Villeneuve s'informe.

M^{me} Shee a fait une demande d'accès à l'information après avoir été informée du projet *Benmore* par un technicien de la Ville. Le document d'accès à l'information demandant si un permis de construction est vigueur, date du 4 mai 2021. La réponse devrait être reçue à l'intérieur d'un mois. Entre temps, M^{me} Villeneuve ne sait pas si ce projet immobilier a été accordé. Toutefois, le champ adjacent à l'actuel *Benmore* est déjà occupé par une roulotte de travail.

M^{me} Shee signale également qu'elle a avisé Hydro-Québec que le filage électrique du kiosque ne semble pas être conforme et que les lieux devraient être sécurisés en raison de la présence d'une ancienne école à proximité maintenant un centre de la petite enfance. Cet immeuble du 2040, rue du Cardinal-Persico appartient à la Ville. M^{me} Villeneuve va transmettre ces informations aux personnes concernées à la Ville.

(Suivi à venir.)

Projet du Domaine Benmore - M^{me} Shee a demandé à la Ville des informations



sur le <u>projet Benmore</u> prévu par le promoteur du *Domaine Sous-les-Bois*. Elle attend réponse de la Ville à ce sujet. M^{me} Villeneuve n'a pas d'information sur le projet puisqu'aucune demande de modification au zonage n'a été déposée et aucun permis n'a été accordé. De plus M^{me} Bucica précise que les fonctionnaires de la Ville n'ont pas le droit de divulguer l'information sur les projets jugés conformes qui ne sont pas soumis à la consultation publique. Elle ne saurait dire l'origine de cette pratique de confidentialité. M^{me} Garant souhaiterait que le conseil soit informé de tous les projets qui se trouvent sur le site patrimonial de

Sillery. M^{me} Shee et M^{me} Garant vont se pencher sur une proposition de résolution pour la prochaine rencontre.

(Suivi à venir.)

Lien cyclable - M. Beaudoin veut savoir si le lien cyclable qui irait rejoindre le chemin Saint-Louis en passant entre le Domaine Benmore et le Collège Jésus-Marie sera réalisé. Au souvenir de M^{me} Villeneuve, ce projet n'est pas prévu au budget de la Ville pour le moment. M. Beaudoin va faire parvenir le plan de ce lien cyclable aux membres du conseil.

(Suivi à venir.)

Traverse Laurier / Joseph-Rousseau - M^{me} Drury demande s'il y aura un



passage pour piétons à la hauteur de l'avenue Joseph-Rousseau sur le boulevard Laurier parce que le passage est maintenant bloqué. M^{me} Villeneuve mentionne qu'une intersection similaire à celle de l'avenue Marguerite-Bourgeoys devrait se faire en 2022, cependant aucun budget n'est prévu en 2021à ce sujet.



Avenue Preston - M. Villeneuve signale que des camions en provenance du chantier de l'avenue Maguire circulent très rapidement sur l'avenue Preston. M^{me} Villeneuve va soumettre le problème à la rencontre de chantier prévue cette semaine sur l'avenue Maguire.

(Suivi à venir.)

21-04 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Villeneuve mentionne l'adoption récente du <u>nouveau règlement sur les</u> <u>appareils de chauffage au bois</u>. À compter du 1^{er} septembre 2026 tous les appareils devront être certifiés CSA ou EPA, conforme aux nouvelles normes. De plus, à compter du 1^{er} septembre prochain, il sera interdit d'utiliser tout appareil de chauffage au bois, même ceux certifiés, lorsqu'un avertissement de smog aura été émis. M^{me} Villeneuve ajoute que de tous les districts municipaux, celui de Saint-Louis–Sillery est celui qui porte plainte le plus souvent au sujet de la qualité de l'air.

M^{me} Villeneuve mentionne que dans le cadre évènement de la *Journée de distribution d'arbres* du 8 mai dernier, la Ville a réussi la <u>distribution de 3 000 arbres</u> en l'espace de 45 minutes. Une 2^e distribution est déjà prévue le 11 septembre prochain.



La Ville a présenté le 3 mai dernier son <u>plan directeur</u> <u>en loisirs aquatiques</u>. Le plan prévoit pour le district la transformation de la pataugeoire du parc Myrand en jeux d'eau et la réfection de la **piscine du parc Saint-Yves**.

En terminant, M^{me} Villeneuve encourage les résidents du quartier à soutenir les commerçants de l'avenue Maguire et rappelle la présence d'un kiosque d'information pendant les travaux.

21-04 Activités

Mobilité durable et environnement

Stratégie de la sécurité routière



M. Trépanier fait un bref survol des activités qui sont en cours dans le cadre du projet conjoint de sécurité routière. Des affiches grand format et des **silhouettes d'enfant** ont été placées en différents endroits près des écoles. Les membres suggèrent de revenir à différents moments de l'année avec les silhouettes d'enfants et de les installer également en d'autres endroits que les écoles. M. Trépanier en prend note.

Table de concertation vélo

M. Beaudoin a été désigné en février 2020 comme représentant du conseil de quartier à la table de *concertation vélo*. Finalement, M. Beaudoin a pu se joindre à la Table de concertation vélo. Il constate que la table est très active. Elle se préoccupe du vélo pour le travail et a en tête plusieurs projets de liens cyclables sur des voies de circulation. La Table a également déposé un <u>mémoire</u> lors de la consultation publique sur la stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville. Une autre façon d'accéder au mémoire : https://drive.google.com/drive/folders/1C25e3YY2Aiz2KF-tpml.wcnx wFPI0WNF?usp=sharing

La Table s'est montrée intéressée par l'éventuelle piste cyclable sur Grande Allée permettant de rejoindre le Vieux-Québec. À ce sujet, M. Beaudoin souhaiterait connaître les raisons invoquées par la Ville pour ne pas donner suite à l'aménagement temporaire que les conseils de quartier de Sillery et de Montcalm ont demandé en janvier dernier pour l'été 2021 (Sillery, résolution 21-CA-02; Montcalm, 21-CA-02). La Ville a répondu que cette proposition ne pouvait être incluse dans les projets temporaires liés à la pandémie en raison des contraintes de l'axe routier et de la présence d'un parcours d'autobus. Elle ajoutait que c'est

un projet ciblé dans la liste des projets cyclables prioritaires, mais qu'il est trop tôt pour avancer une date de réalisation.

M^{me} Séguin précise que l'étude de faisabilité est prévue dans le plan d'action du <u>PPU Pôle-Belvédère</u>. M^{me} Lefebvre s'interroge sur la faisabilité d'un tel projet étant donné qu'une grande partie de la circulation routière sera détournée vers la Grande Allée avec la venue de tramway.

M^{me} Drury se montre intéressée à collaborer avec M. Beaudoin sur le sujet des pistes cyclables. Celui-ci va créer un répertoire commun sur Google drive pour y déposer les documents fournis par la Table de concertation. Une résolution sera préparée pour réitérer le besoin d'un aménagement cyclable sur Grande-Allée.

(Suivi à venir.)

o Protection de la canopée

M. Maxime Bélanger mentionne que plusieurs projets de la Ville ont des incidences sur la canopée mature urbaine dont celui du tramway et de la maison des aînés/es dans le quartier Saint-Louis. Plusieurs arbres matures seront abattus et ceux qui seront remplacés prendront plusieurs années avant d'avoir la même envergure.









Photos : En proximité de l'escarpement de Sillery, au début du sentier des Grands Domaines projeté, àl' ouest de la Côte de Sillery, Pierre Vagheux, août 2020.

M^{me} Shee mentionne qu'une pétition circule actuellement sur la protection du patrimoine arboricole et des arbres. Elle va faire parvenir l'information aux autres membres du conseil. Pour M. Beaudoin, la Ville

devrait préserver le patrimoine forestier de Sillery en sélectionnant les espèces de remplacement parmi les espèces indigènes. M^{me} Garant ajoute qu'il n'y a pas de volonté de protéger les arbres matures bien que la Ville se soit dotée d'une <u>Vision de l'arbre 2015-2025</u>. Le problème a d'ailleurs été soulevé avec la résolution 21-CA-06 sur canopée de la falaise de Sillery dénonçant la coupe des arbres en choux-fleurs.





Photos: En proximité des copropriétés du Domaine Sous-les-Bois, Mary Shee, mai 2020.

M. Bélanger propose de rédiger une résolution sur le sujet en reprenant les idées exprimées. Des données plus factuelles sur la coupe des arbres dans le quartier pourraient être apportées à la prochaine assemblée.

(Suivi à venir.)

Urbanisme et aménagement

 Bureau de vente à l'extrémité du cercle de virée de la rue du Cardinal-Persico et projet à venir

Ce sujet a déjà été traité au point 21-04-05.

o Mise à jour sur les comités de démolition

La nouvelle loi 69, Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, adoptée le 1^{er} avril dernier, accorde deux ans à la Ville de Québec pour se doter d'un comité de démolition.

À la Ville de Québec, la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) jouerait le rôle de *comité de démolition* dans les secteurs assujettis comme ceux des *programmes particuliers d'urbanisme* (PPU). Les audiences en lien avec les démolitions de bâtiment deviendraient ainsi

publiques. Cependant, la Ville pourrait également se doter de *comités de démolition* en dehors de ces secteurs afin qu'il y ait une couche de protection supplémentaire en lien avec la démolition des bâtiments.

(Suivi à venir.)

Histoire, patrimoine, culture

Maison Bignell



à la formation.

(Suivi à venir.)

M^{me} Shee s'enquiert qu'une formation relative à la Loi 69 pourrait être fournie et s'inquiète du sort de la maison patrimoniale Bignell sise au 1524, côte à Gignac, qui est à l'abandon. M^{me} Garant est d'avis qu'une autre résolution pourrait être déposée concernant cette résidence et l'acheminée à plusieurs intervenants ainsi qu'au propriétaire. M^{me} Shee, M^{me} Garant et M. Trépanier vont se pencher sur le libellé de la résolution. M^{me} Bucica s'informe quant

M^{me} Shee a demandé à M. Jean-Louis Vallée, président de la Société d'histoire de Sillery, de venir exposer les richesses du *Site patrimonial de Sillery* au bénéfice des nouveaux membres du conseil. La présentation pourra avoir lieu à 18 h 30 le mardi 8 juin soit avant l'assemblée prévue à 19 h.

Communautaire, parcs et loisirs

21-04 Fonctionnement

Secrétariat

_

Trésorerie

M. Trépanier mentionne qu'au 30 avril 2021, le solde du compte *Épargne avec opérations* (EOP) est de 1 047,67 \$.

RÉSOLUTION 21-CA-22

Concernant le paiement de 90 \$ pour les frais de secrétariat de la rencontre du 11 mai 2021

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Hélène Garant, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Mary Shee, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un paiement de 90 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 11 mai 2021.

RÉSOLUTION 21-CA-23

Concernant le paiement de 36 \$ pour les frais annuels du Bureau des entreprises du Québec

SUR UNE PROPOSITION DE M. Maxime Bélanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Hélène Garant, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un paiement de 36 \$ pour la mise à jour annuelle de l'inscription au Bureau des entreprises du Québec.

RÉSOLUTION 21-CA-24

Concernant le paiement de 30 \$ pour l'adhésion au Conseil de la culture

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Hélène Garant, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Janet Drury, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un paiement de 30 \$ pour l'adhésion 2021-2022 à la Table Patrimoine-Histoire du Conseil de la Culture.

M. Trépanier mentionne qu'au 30 avril 2021, le solde du compte *Avantage entreprise* (ET1) pour le projet de mobilisation à la sécurité routière en zone scolaire est de 6 000,31 \$.

Concernant la subvention du projet de mobilisation à la sécurité routière, les paiements suivants sont autorisés :

RÉSOLUTION 21-CA-25

Concernant le paiement de 3 161,81 \$ pour 7 silhouettes de signalisation

SUR UNE PROPOSITION DE M. Maxime Bélanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Claudia Perreault, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un paiement de 3 161,81 \$ à l'entreprise Kalitec pour la fabrication de 7 silhouettes/signalisations.

RÉSOLUTION 21-CA-26

Concernant le paiement de 1 405,51 \$ pour 60 dossards

SUR UNE PROPOSITION DE M. Maxime Bélanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Muriel Gennatas, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un paiement de 1 405,51 \$ à l'entreprise Identification Sports pour l'impression et la fabrication de 60 dossards.

RÉSOLUTION 21-CA-27

Concernant le paiement de 1 327,96 \$ pour 6 bannières

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Muriel Gennatas, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Maxime Bélanger, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un paiement de 1 327,96 \$ à l'entreprise Caméléon pour l'impression de six bannières de 4 pieds par 8 pieds.

RÉSOLUTION 21-CA-28

Concernant le paiement 303,53 \$ pour une première parution, 1/4, dans l'*Appel*

SUR UNE PROPOSITION DE M. Maxime Bélanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Hugues Beaudoin, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un paiement de 303,53 \$ à Métro Média pour un premier bandeau publicitaire dans le journal l'Appel.

RÉSOLUTION 21-CA-29

Concernant le paiement 303,53 \$ pour une 2e parution, 2/4, dans l'Appel

SUR UNE PROPOSITION DE M. Maxime Bélanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Hugues Beaudoin, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un paiement de 303,53 \$ à Métro Média pour un deuxième bandeau publicitaire dans le journal l'*Appel*.

Documentation

21-04 Divers

Parcs canins. – Il n'y a aucun parc canin dans le quartier malgré les 8 300 chiens recensés dans l'Arrondissement. Il serait intéressant d'aménager un parc canin, encore faudrait-il trouver le bon endroit. Plusieurs terrains sont vacants, mais ils ne sont pas nécessairement propriété de la Ville. Des mesures alternatives pourraient être envisagées, comme des plages horaires ou un assouplissement des règles pour laisser courir les chiens en liberté. Une proposition est soulevée : l'aménagement partiel de l'avenue du Chanoine-Morel pour diminuer ainsi l'emprise des îlots de chaleur. M. Villeneuve se propose pour faire un relevé de ce qui existe ailleurs.

(Suivi à venir.)

M^{me} Bucica suggère de faire un relevé de tous les sujets d'intérêt des membres et des priorités du quartier et de les prioriser de façon à mieux distribuer les rôles de chacun et gérer les ressources comme le mentionnait M^{me} Garant.

(Suivi à venir.)

M^{me} Garant mentionne qu'une lettre sera envoyée à M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux, ancienne présidente du conseil de quartier. La lettre est annexée au présent procès-verbal.

Voir annexe, page 14.

Outre les demandes d'opinion mentionnées précédemment concernant le <u>PPU</u> <u>pour le site patrimonial de Sillery</u> (1272-1280 avenue du Chanoine-Morel et 2003, chemin Saint-Louis), une autre demande d'opinion sera à l'ordre du jour du 8 juin, soit le projet du 2025, rue Brûlart. Une première <u>demande d'opinion</u> a eu lieu concernant ce projet et une deuxième est requise.

Pour la demande d'opinion qui portait sur l'ajout d'un restaurant au <u>Centre de la Falaise</u>, M^{me} Bucica mentionne que le règlement a été adopté et le projet est maintenant autorisé.

21-04 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 50. La prochaine assemblée aura lieu le 8 juin 2021.

M ^{me} Hélène Garant	M. Luc Trépanier	
Présidente	Secrétaire	

Note : Toutes les cartes proviennent de la carte interactive de la Ville de Québec.

C:\Users\Utilisateur\Dropbox\Luc-dossiers\Conseil de Quartier de Sillery\PV du CQS 2021\04 PVCQS-2021-05-11 CA_projet non_adopté.docx

Annexe

Lettre de remerciement



Maintenant 17 ans (2004-2021)

CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6

01.1

01.2 Madame Pierrette Vachon-L'Heureux,

1115, avenue Marguerite-Bourgeoys Québec (Québec) G1S 3Y1

vachonlheureux@webnet.gc.ca

11/05/2021

Remerciements

Madame Vachon-L'Heureux,

Les membres du conseil d'administration désirent souligner votre généreuse implication au sein du Conseil de quartier de Sillery depuis de nombreuses années.

Vous vous êtes engagée dès 2009 à ce bénévolat. Vous avez été administratrice de 2009 à 2014 et par la suite, vous avez occupé le poste de présidente durant 6 ans, de 2014 à 2021.

MEMBRES 2021-2022

Hélène Garant, présidente Maxime Bélanger Vice-président Claudia Perreault, trésorière Luc Trépanier, secrétaire Janet Drury Muriel Gennatas Nicole Lefebvre Valérie Kelly

Marie Shee Venner

Hugues Beaudouin

Luc Villeneuve

Émilie Villeneuve, conseillère municipale L'usage de la langue française et de l'histoire vous sont chers, votre connaissance de l'un guidait l'autre. Les textes et écrits de communication du Conseil reflétaient ce souci du choix des mots.

Avec le dépôt du PPU en décembre 2015, la construction de milliers de copropriétés prévues a fragilisé la sauvegarde des terres patrimoniales des grands domaines de Sillery. Votre implication au sein de la Société d'histoire de Sillery et de Québec a permis de conserver ces dossiers vivants, votre mantra est resté celui de nommer son site patrimonial. Au sein d'un territoire aussi riche, ce lien au lieu doit être préservé. Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient.

Les chemins et les propositions citoyennes ont été nombreux. Mémoires et résolutions du Conseil reflétaient la nécessité de protéger la qualité de vie des citoyens et du territoire légué de l'ancienne ville de Sillery à la ville de Québec pour faire suite aux fusions municipales. Pendant vos années de présidence, vous avez privilégié la médiation et su conserver l'adhésion des institutions et des citoyens et surtout vous ne comptiez pas le temps consacré à une demande citoyenne.

Merci pour ces douze ans d'engagement et de talents au service public. Veuillez recevoir, Madame Vachon-L'Heureux, nos salutations sincères pour tout ce travail accompli.

Hélène Garant,

Présidente